

William GENIEYS

Patrimoine mondial et « retour de l'Etat »

*Les logiques de constitution d'un bien public mondial spécifique :
le cas du canal du Midi.*

Plan de la Communication

I/ Présentation de ma problématique par rapport aux débats actuels sur les Biens publics mondiaux.

A/ Les dilemmes de l'Etat : entre retour et contournement ?

B/ Le patrimoine mondial comme bien public mondial déjà construit ?

II/ Le patrimoine mondial comme « proto bien public mondial » : un bien public avant les autres ?

III/ Le Canal du Midi comme objet de patrimoine en voie de mondialisation.

A/ Bref Rappel historique : le canal du Midi un objet patrimonial singulier.

B/ La Canal au présent : un système de gestion étatique complexe.

C/ La stratégie des services de l'Etat français : du patrimoine stricto sensu à la reconnaissance du génie humain des « bâtisseurs d'Etat ».

IV/ Patrimoine mondial et jeux des acteurs : les effets politiques de la consécration internationale des « bâtisseurs d'Etat » français.

A/ Jeux classement et classement des enjeux autour des critères d'inscription au patrimoine mondial.

B/ Relecture de l'histoire et victoire de l'expertise d'Etat.

V/ Les effets politiques internes de l'éligibilité au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Conclusion : Quels enseignements généraux en tirer sur la question du retour de l'Etat via les politiques du patrimoine mondial ?